

Des paniers et des liens

Alors que l'agriculture moderne s'industrialise de plus en plus et qu'elle est soumise aux règles impitoyables du marché mondialisé, l'Agriculture Contractuelle de Proximité (ACP) peut-elle s'imposer comme une réelle alternative? Nous avons essayé d'en savoir plus en nous entretenant avec **Gaëlle Bigler**, membre du comité de la Fédération romande de l'ACP (FRACP) et du réseau européen Urgenci ainsi que **Bettina Scharrer**, chercheuse dans le Centre de Développement et Environnement de l'Université de Berne.

Comment définissez-vous l'ACP?

Les membres de la FRACP se sont mis d'accord sur la définition suivante: «L'agriculture contractuelle de proximité peut se définir comme regroupant les initiatives de paniers contractuels pour une agriculture locale, écologique, sociale, solidaire et à taille humaine pour assurer la souveraineté alimentaire». Les notions phares sont donc le contrat entre consommateurs et producteurs, ainsi que la proximité géographique. Par contrat, on sous-entend un engagement à long terme, sur une saison ou une année complète. La notion de proximité n'a pas de définition précise, mais l'idée forte est de consommer local, ce qui peut vouloir dire produit sur place ou dans le canton. Au niveau international, le concept d'ACP est reconnu comme la traduction locale de celui de «Community supported agriculture»¹, au même titre que les «Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP)» en France, ou les «Solidarische Landwirtschaft (SOLAWI)»² en Allemagne et en Suisse-Alémanique par exemple.

C'est à la société civile de mettre la pression sur les autorités, pour promouvoir d'autres modèles de production.

Ce type d'agriculture connaît un essor. Quelle est l'ampleur du phénomène et sa place dans l'agriculture romande en général?

Historiquement, les deux premiers projets pionniers sont Les Jardins de Cocagne à Genève (fondé en 1978) et la Clef des Champs dans le Jura (fondé en 1982), des coopératives pionnières en Suisse, mais aussi dans le monde. En réalité, à cette époque, la seule autre forme d'agriculture contractuelle connue était les fameux Teikei³ au Japon.

Bien que l'ACP soit assez documenté et jouisse d'une certaine renommée, cela reste un mouvement marginal en Suisse romande. Pendant longtemps, aucun nouveau projet d'ACP ne s'est développé – ou en tout cas n'a duré – avant un essor marqué dans les années 2006 à 2012. Depuis 2012, il y a à nouveau moins de projets qui démarrent.

Aujourd'hui, on compte une quarantaine d'ACP très hétérogènes en Suisse romande. Elles se distinguent par leur taille (depuis 1 hectare de production de légumes jusqu'à 50 hectares avec des grandes cultures et/ou des légumes); par leur organisation (associations, entreprises individuelles et coopératives); ou par le nombre de membres (d'une trentaine à 600 ménages). Parmi toutes ces fermes, certaines font cohabiter différents systèmes de distribution. La grande majorité travaille cependant avec des paniers contractuels et de la vente directe.

Comment est née la FRACP et quel est son rôle?

La FRACP est née en 2008 suite à la mise en réseau d'initiatives pré-existantes par l'organisation syndicale paysanne Uniterre, membre de la Coordination Européenne de la Via Campesina.

Plus récemment, nous nous sommes donnés une mission composée de trois axes: rassembler, accompagner et promouvoir. C'est-à-dire renforcer les liens entre ACP, partager les connaissances et soutenir les nouvelles initiatives comme celles en difficulté, et enfin sensibiliser et défendre ce modèle d'agriculture auprès du public et des autorités politiques. Pour y parvenir, nous avons également défini une série d'objectifs, dont l'organisation de journées de formation, le développement d'un «kit de promotion» disponible pour des manifestations, la mise en commun d'informations et d'actualités concernant l'ACP, ou encore le soutien à des initiatives politiques.

Une production agricole locale respectueuse de la nature et des êtres humains est-elle à même de nourrir toute la population suisse?

Aujourd'hui en Suisse le taux d'auto-provisionnement net est de 56%, le reste est importé. Un chiffre qui ne tient pas compte de l'énergie nécessaire à la production et au transport de la nourriture. Pour réfléchir à la possibilité d'auto-provisionner la Suisse de manière respectueuse de la nature et des êtres humains, il faut prendre en compte de très nombreux facteurs. Notamment les choix alimentaires des citoyens et l'orientation de l'ensemble du secteur alimentaire (consommation de viande, gaspillage alimentaire, saisonnalité des produits, production, transformation, distribution, etc.), ainsi que la surface disponible pour la production agricole, sachant que la part des terres dévouées à l'agriculture ne fait que de diminuer dans notre pays.

Bien que la Suisse ne fasse pas partie de l'UE, la politique agricole commune européenne a une grande incidence sur la production suisse, ainsi que celles du reste du monde. Il faudrait donc réorienter complètement cette dernière, la transformation, la distribution et la consommation alimentaires, le système législatif et économique, et l'affectation des terres potentiellement agricoles, afin de passer de 13% d'exploitations bio à 100%, tout en passant d'un taux d'autosuffisance de 56 à 100%. C'est un sacré défi!

Par ailleurs, est-ce qu'une production agricole locale respectueuse de la nature et des êtres humains est forcément synonyme de bio? Est-ce que tous les producteurs suisses voudraient et pourraient produire selon le cahier des charges de la production bio, tout en adaptant la production à la consommation indigène? La réponse donnée par certains est, au contraire, de produire de manière intensive, y compris hors-sol, pour pouvoir nourrir toute la population.

Comment démarrer un projet d'ACP?

Tout dépend des personnes, de si l'impulsion vient de consommateurs ou d'un producteur. Avec l'expérience, nous avons néanmoins pu rédiger une liste de recommandations. Tout d'abord, intégrer des consommateurs dès le départ pour une meilleure prise de responsabilité de leur part dans la démarche. Ensuite, organiser une séance d'information, afin d'établir une liste des personnes intéressées. Nous conseillons de réunir un groupe de 4-5 personnes, le noyau dur motivé, pour étudier et mettre en route le projet avant de recruter d'autres consommateurs quand le projet est à un stade plus avancé. A noter qu'associer un ou des producteurs au projet dès le départ est essentiel pour bien prendre en compte la réalité de leur travail. Pour d'autres renseignements ou pour obtenir du soutien dans ces démarches, les initiants peuvent d'ailleurs contacter la FRACP ou Uniterre.

Y a-t-il une taille idéale pour un projet d'ACP ou son développement peut-il être continu?

La taille idéale d'un projet dépend des terres et des capacités de production à disposition. Il est important pour chaque groupe de déterminer le point de bascule au-delà duquel toute l'organisation sera à revoir. Par point de bascule, on entend le nombre de membres optimal pour une structure donnée. Au-delà de ce nombre, il faudra investir dans la production, dans la logistique...

Il peut s'agir d'un petit nombre de consommateurs liés à un seul producteur, mais également de plusieurs centaines de familles faisant partie d'un projet combinant plusieurs producteurs, par exemple l'Affaire Tourne-Rêve à Genève ou Notre Panier Bio, dans le canton de Fribourg.

De quels facteurs dépend le développement de l'ACP?

C'est une question très complexe, qui fait d'ailleurs partie d'un volet du projet de recherche international et pluridisciplinaire intitulé: «L'agriculture sociale et solidaire et l'agriculture biologique». La phase des entretiens comparatifs en Suisse, France, Italie, Allemagne et Autriche vient d'être terminée. On peut déjà avancer que les cadres politique et économique ont une influence capitale pour toute l'agriculture et pas seulement les ACP. D'ailleurs un projet trop idéologique risque grandement de rester marginal. Les fermes actuelles ont été créées sur des modèles imaginés par l'ancienne génération, on se réjouit de voir ceux que va développer la nouvelle.

Actuellement, il manque des formations adéquates pour les jeunes et les futurs agriculteurs et agricultrices, concernant ces modèles alternatifs. Les formations agricoles ont tendance à suivre un seul modèle: la rentabilité passe par l'augmentation de la production. Notre approche a plutôt tendance à valoriser l'engagement à long terme des consommateurs, le dialogue et la transparence. Et nous pensons également que c'est à la société civile de mettre la pression sur les autorités, pour promouvoir d'autres modèles de production, par exemple en s'engageant pour l'initiative pour la souveraineté alimentaire.

Une valeur forte de l'ACP est le partage du risque entre paysan et consommateur. Au-delà de ce contrat de base, une multitude d'initiatives se réclament aujourd'hui de l'ACP, avec des modes de fonctionnement qui diffèrent parfois fortement, voire sont antagonistes. Comment percevez-vous cette évolution?

La transparence dans la relation entre les producteurs et les consommateurs est pour nous capitale, ce qui n'est possible qu'avec un minimum d'intermédiaires, unique moyen de défendre un prix juste.

Nous soutenons donc le développement de projets innovants et engagés comme le supermarché participatif paysan La Fève à Meyrin (GE), les magasins en vrac ou promouvant la production locale, comme la Ferme de Budé, une ferme urbaine à Genève. De nombreux producteurs d'ACP ont différents canaux de distribution: vente à la ferme, vente au marché, vente dans des magasins. Ce qui nous importe est le prix juste et la transparence dans les transactions. Nous sommes conscients que ce modèle demande un fort engagement de la part des consommateurs et des producteurs et donc ne convient pas à tout le monde. Il y a une certaine gradation en termes d'engagement dans les circuits courts, du fait d'aller au marché régulièrement, d'acheter local de temps en temps, jusqu'à investir du temps et de l'argent dans un projet exigeant comme peuvent l'être la plupart des ACP.

Les exploitations agricoles ne peuvent pas forcément vivre de la seule agriculture contractuelle, elles cherchent donc à diversifier leurs revenus. Est-ce un choix nécessaire?

Il ne faut pas oublier que la majorité des exploitations existaient avant le système ACP! Mettre en place des paniers est en soi une manière de se diversifier. Certaines exploitations vivent seulement de l'agriculture contractuelle, comme les coopératives les Jardins de Cocagne ou la Clef des Champs, mais de nombreuses autres varient les canaux de distribution en fonction de leur production.

La diversification est d'ailleurs une tendance générale dans l'agriculture suisse, notamment à cause de la chute du prix du lait. Il ne s'agit plus seulement de diversifier la production ou les canaux de distribution, mais également les sources de revenus. Et ce, car augmenter ces derniers par le biais d'un accroissement de la production, lui-même accru par le biais d'un agrandissement des terres agricoles, est très difficile.

Il est intéressant de noter que de nombreuses fermes en circuit court sont très sollicitées pour accueillir des classes et des groupes, comme la



Ferme de Budé, la ferme Rovéréaz ou les Jardins de Cocagne. Selon leur structure, elles peuvent éventuellement participer au programme «L'école à la ferme». Cette demande correspond bien à une volonté d'informer et d'éduquer le grand public concernant ses choix alimentaires, la production locale, la saisonnalité des produits.

Les subventions étatiques sont actuellement nécessaires à la survie des paysan-nes. Peuvent-elles également être un frein à une agriculture viable à long terme?

La majorité des producteurs en ACP ne touchent pas de paiement direct de par la petite taille de leur exploitation. Aujourd'hui, il n'y a plus de lien entre frais de production et prix de vente des produits. Ce sont les transformateurs, les distributeurs, les marchés mondiaux qui le déterminent. Le système alimentaire est basé sur une production intensive, ne tenant pas vraiment compte des petits producteurs. Les aliments sont trop bon marché! C'est donc le système entier qui est à revoir, pas seulement les subventions versées aux producteurs.

Propos recueillis par Yvan Luccarini et Iliann Dunand

1 «Agriculture soutenue par la communauté» en français.

2 «Agriculture solidaire» en français

3 Les Teikei sont apparus dans le Japon des années 1960 avec les débuts d'une sensibilité à la pollution par les produits agricoles et constituent les ancêtres de l'ACP.

Plus d'infos: www.fracp.ch, www.urgenci.net, www.solidarisch-biologisch.unibe.ch